



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE LÉRY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Léry tenue le 13 avril 2015 en la Salle Adolphe-Leduc, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Gérald Ranger  
M. le conseiller Éric Pinard  
M. le conseiller Léon Leclerc  
Mme la conseillère Johanne Dutil

formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Walter Letham

Est également présent : M. Dale Stewart, directeur général et secrétaire-trésorier

**OUVERTURE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 heures.

2015-04-039

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. le conseiller Léon Leclerc  
Appuyé par M. le conseiller Éric Pinard

**QUE la Ville de Léry :**

- Accepte l'ordre du jour de cette séance avec modifications, soit l'ajout du point 7.3 « Autorisation de travaux d'inspection sur les propriétés », du point 8.5 « Soutien technique en urbanisme - Mandat » ainsi que du point 8.6 « Forum Culture et Loisirs – Mandat ».

Adoptée à l'unanimité

2015-04-040

**ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX**

Chaque membre du Conseil municipal ayant reçu les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 9 mars 2015 et de la séance extraordinaire tenue le 30 mars 2015 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par M. le conseiller Gérald Ranger  
Appuyé par M. le conseiller Léon Leclerc

**QUE la Ville de Léry :**

Approuve tels quels les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 9 mars 2015 et de la séance extraordinaire tenue le 30 mars 2015.

Adoptée à l'unanimité

**CORRESPONDANCE**

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, indique dans une lettre datée du 16 mars 2015 que la MRC de Roussillon a reçu une subvention de 1 345 892,23 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 MARS 2015**

Le Conseil municipal prend acte du dépôt par le secrétaire-trésorier du rapport budgétaire pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 mars 2015.



No de résolution  
ou annotation

## RECETTES

Les recettes totalisent **3 127 410 \$** soit 77 % du budget total.

Utilisation de la marge de crédit/règlement d'emprunt en 2015 – **300 000 \$**.

### ➤ PERCEPTION DES TAXES

#### TAXES 2015

Foncières, INR, eau, eaux usées, dette, ordures : **1 203 216 \$** soit 39 % sur un global de 3 051 925 \$.

#### ARRÉRAGES DE TAXES

Année 2014 (solde) 52 838 \$ foncières, INR, eau, eaux usées, dette, ordures  
Autres années (solde) 7 106 \$

## DÉPENSES

Les dépenses d'opération s'établissent à **884 291 \$**, soit 22 % du budget, réparties ainsi :

Administration	27 %	Urbanisme	24 %
Sécurité publique	18 %	Loisirs et culture	19 %
Transport	39 %	Frais de financement	14 %
Hygiène du milieu	32 %	CMM	50 %

Les dépenses d'investissement en 2015 s'établissent à **75 334 \$**.

2015-04-041

## PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Dépôt du rapport sur les engagements financiers et factures à payer au 31 mars 2015 au montant de 478 300,04 \$.

Il est proposé par M. le conseiller Gérald Ranger  
Appuyé par M. le conseiller Éric Pinard

### QUE la Ville de Léry :

- Approuve ces engagements financiers et factures à payer qui totalisent la somme de 478 300,04 \$ pour le mois de mars 2015.

Adoptée à l'unanimité

2015-04-042

## AFFECTATIONS PROVENANT DE RÉSERVES FINANCIÈRES

**CONSIDÉRANT QU'** il est à propos d'affecter certains montants provenant de réserves financières pour financer des activités de l'année 2014 ;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Dutil  
Appuyé par M. le conseiller Léon Leclerc

### QUE la Ville de Léry :

- Affecte des réserves financières de la façon suivante :

Surplus – Inventaire du milieu	25 675,00 \$ - dépense réalisée en 2014
Surplus – Fêtes du 100 <sup>e</sup>	5 725,00 \$ - dépense réalisée en 2014
Surplus – Valeur assurable des bâtiments	4 400,00 \$ - dépense réalisée en 2014
Fêtes du 100 <sup>e</sup>	40 000,00 \$ - dépense réalisée en 2014
Aqueduc Presqu'Île	14 475,00 \$ - dépense réalisée en 2014
Matières résiduelles	6 350,00 \$ - dépense réalisée en 2014
Aqueduc et égout – Opérations	5 375,00 \$ - dépense réalisée en 2014

Adoptée à l'unanimité

2015-04-043

## AFFECTATION D'UNE PARTIE DU SURPLUS ESTIMÉ DE 2014

**CONSIDÉRANT QUE** les opérations de la présente année démontrent un surplus d'exercice ;



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT QU'** il est à propos d'affecter une partie de ce surplus pour financer des activités financières futures ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Léon Leclerc  
Appuyé par Mme la conseillère Johanne Dutil

**QUE la Ville de Léry :**

➤ Affecte une partie du surplus de l'exercice 2014 de la façon suivante :

Service de police	56 375,00 \$ - dépense non réalisée en 2014
Matières résiduelles	44 100,00 \$ - projets spéciaux
Aqueduc et égout – Phase I – Dette	16 225,00 \$ - dépense non réalisée en 2014
Service incendie	5 000,00 \$ - dépense non réalisée en 2014
Allocation de transition	4 275,00 \$ - dépense non réalisée en 2014
Élections municipales	4 000,00 \$ - dépense non réalisée en 2014

Adoptée à l'unanimité

### RESSOURCES HUMAINES

2015-04-044

#### EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE À L'ADMINISTRATION

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Léry a sollicité des candidatures pour combler le nouveau poste d'adjointe à l'administration ;

**CONSIDÉRANT QU'** un sous-comité ad hoc en ressources humaines composé de deux membres du Conseil municipal et du directeur général et secrétaire-trésorier ont procédé à une démarche d'embauche ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation sur le choix de la candidate retenue par ledit sous-comité ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Léon Leclerc  
Appuyé par Mme la conseillère Johanne Dutil

**QUE la Ville de Léry :**

➤ Retienne les services de Mme Isabelle Coderre à titre d'adjointe à l'administration pour une période contractuelle de six (6) mois à temps partiel avec possibilité de permanence ; l'embauche, effective rétroactivement au 23 mars 2015, est sujette aux modalités stipulées entre les deux parties.

Adoptée à l'unanimité

### RÈGLEMENTS

Aucun règlement

### URBANISME – VOIRIE

2015-04-045

#### DEMANDE D'EXEMPTION EN VERTU DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NUMÉRO 2014-433 – 900, CHEMIN DU LAC-SAINT-LOUIS

**CONSIDÉRANT QU'** un règlement de contrôle intérimaire a été adopté le 24 février 2014 visant à interdire les nouvelles constructions, les démolitions ainsi que les travaux de rénovations extérieures modifiant l'architecture d'un bâtiment ;

**CONSIDÉRANT QU'** un avis public a été publié le 1<sup>er</sup> mars 2014 indiquant son entrée en vigueur ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Règlement de contrôle intérimaire numéro 2014-433 prévoit à l'article 4 que le Conseil municipal peut, par résolution, soustraire à l'application de l'article 3 tout projet qui respecte la procédure et les critères établis respectivement aux articles 4.1 et 4.2 dudit règlement ;

**CONSIDÉRANT QU'** une demande d'exemption à l'application du Règlement de contrôle intérimaire numéro 2014-433 a été déposée le 9 février 2015 ;



No de résolution  
ou annotation

2015-04-046

**CONSIDÉRANT QUE** ladite demande a été soumise au Comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandation ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accorder la présente demande d'exemption telle que déposée ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Gérald Ranger  
Appuyé par M. le conseiller Éric Pinard

**QUE la Ville de Léry :**

- Entérine la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet de soustraire à l'application de l'article 3 du Règlement de contrôle intérimaire numéro 2014-433 le projet déposé en regard de l'immeuble sis au 900, chemin du Lac-Saint-Louis, en la Ville de Léry.

Adoptée à l'unanimité

**RAPPORTS ANNUELS DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE - 2011 à 2013 – DÉPÔT ET ACCEPTATION**

**CONSIDÉRANT** le dépôt des rapports annuels de la gestion de l'eau potable pour les années 2011 à 2013 préparés par le directeur général et secrétaire-trésorier ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Léon Leclerc  
Appuyé par M. le conseiller Éric Pinard

**QUE la Ville de Léry :**

- Accepte les rapports annuels de la gestion de l'eau potable pour les années 2011 à 2013.

Adoptée à l'unanimité

2015-04-047

**AUTORISATION DE TRAVAUX D'INSPECTION SUR LES PROPRIÉTÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Léry a le pouvoir d'intervenir et de mettre en œuvre tout projet concernant la qualité de l'eau et la gestion des eaux usées afin de s'assurer de la salubrité suivant la *Loi sur les compétences municipales* (Chapitre C-47.1), la *Loi sur la qualité de l'environnement* (Chapitre Q-2) ainsi que le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Chapitre Q-2, r. 22)

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution numéro 2015-03-036 de la Ville de Léry a accordé le contrat pour le relevé des installations individuelles d'eaux usées et d'eau potable dans le cadre d'une demande d'aide financière au gouvernement du Québec pour le projet égout-aqueduc avec protection incendie - Phase II à la firme « Groupe Hémisphères » ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Léon Leclerc  
Appuyé par M. le conseiller Éric Pinard

**QUE la Ville de Léry :**

- Autorise le Groupe Hémisphères à faire l'inspection des installations des propriétés faisant partie du contrat accordé par la résolution numéro 2015-03-036 de la Ville de Léry pour le relevé des installations individuelles d'eaux usées et d'eau potable dans le cadre d'une demande d'aide financière au gouvernement du Québec pour le projet égout-aqueduc avec protection incendie - Phase II.

Adoptée à l'unanimité



2015-04-048

No de résolution  
ou annotation

## ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

### ADJUDICATION DU CONTRAT RELATIF À LA TONTE DE PELOUSES POUR LES ANNÉES 2015 ET 2016 DE CERTAINS TERRAINS DE LA VILLE DE LÉRY

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Léry a demandé des soumissions par invitation pour des travaux de tonte de pelouses pour les années 2015 et 2016 de certains terrains de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** cinq soumissionnaires ont déposé une proposition conforme dans les délais, à savoir :

J. A. Paysagement	27 594,00 \$
Les Entreprises Deling Inc.	16 923,76 \$
Les Entreprises J S R	17 800,00 \$
Les Entreprises M.G. Enr.	26 640,00 \$
9157-8328 Québec Inc.	28 990,00 \$

**CONSIDÉRANT** l'analyse de la soumission qui démontre que la proposition de «Les Entreprises Deling Inc.» s'avère être la plus basse conforme ;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Dutil  
Appuyé par M. le conseiller Éric Pinard

#### **QUE la Ville de Léry :**

- Adjuge à la compagnie «Les Entreprises Deling Inc.» le contrat relatif à la tonte de pelouses pour les années 2015 et 2016 de certains terrains de la Ville de Léry au montant de 16 923,76 \$, taxes incluses, selon la soumission déposée.
- Indique que la Ville de Léry pourra, selon la soumission déposée, reconduire le contrat pour l'année 2017 aux mêmes termes.
- Autorise le paiement des coûts à même les fonds prévus au budget.

Adoptée à l'unanimité

2015-04-049

### ADJUDICATION DU CONTRAT RELATIF AUX LIGNES DE RUES

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Léry a demandé une soumission pour la reconduction du contrat pour la réalisation de travaux de lignes de rues dans la municipalité ;

**CONSIDÉRANT** la soumission déposée le 23 mars 2015, à savoir :

Marquage et Traçage du Québec 6 217,25 \$

**CONSIDÉRANT QUE** l'analyse de la soumission démontre que la proposition de «Marquage et Traçage du Québec» s'avère être conforme aux documents de soumission ;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Dutil  
Appuyé par M. le conseiller Gérald Ranger

#### **QUE la Ville de Léry :**

- Adjuge à la compagnie «Marquage et Traçage du Québec» le contrat relatif à la réalisation de lignes de rues au montant de 6 217,25 \$, taxes en sus, selon la soumission déposée ;
- Autorise le paiement des coûts à même les fonds prévus au budget.

Adoptée à l'unanimité

2015-04-050

### CONTRÔLE DES ANIMAUX – CONVENTION DE SERVICES

**CONSIDÉRANT QUE** par sa résolution 2014-05-078, le Conseil municipal de la Ville de Léry a octroyé le contrat pour le contrôle des animaux sur le territoire de la municipalité au Refuge A.M.R. pour une durée de douze (12) mois ;



No de résolution  
ou annotation

2015-04-051

**CONSIDÉRANT**

l'augmentation des coûts de services en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015 soumise par le Refuge A.M.R. pour le ramassage des animaux ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Éric Pinard  
Appuyé par M. le conseiller Léon Leclerc

**QUE la Ville de Léry :**

- Octroie au Refuge A.M.R., organisme à but non lucratif, le contrat pour le contrôle des animaux sur le territoire de la Ville de Léry, le tout selon la proposition du 9 mars 2015, et ce, pour une durée de vingt-quatre (24) mois à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015.
- Autorise que le directeur général soit par la présente autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Léry la convention de services avec le Refuge A.M.R.

Adoptée à l'unanimité

**ACCEPTATION DES TRAVAUX – PLOMBERIE – CASERNE**

**CONSIDÉRANT QUE**

des travaux de remplacement de plomberie ont été effectués dans la caserne incendie ;

**CONSIDÉRANT QUE**

les factures totalisent un montant de 4 699,16 \$, taxes en sus ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Léon Leclerc  
Appuyé par M. le conseiller Gérald Ranger

**QUE la Ville de Léry :**

- Accepte la facture numéro 31335 de Plomberie Desmarais Inc. datée du 18 mars 2015 au montant de 455,50 \$, taxes en sus.
- Accepte la facture numéro 31336 de Plomberie Desmarais Inc. datée du 19 mars 2015 au montant de 307,18 \$, taxes en sus.
- Accepte la facture numéro 31332 de Plomberie Desmarais Inc. datée du 23 mars 2015 au montant de 1 550,21 \$, taxes en sus.
- Accepte la facture numéro 31333 de Plomberie Desmarais Inc. datée du 23 mars 2015 au montant de 2 386,27 \$, taxes en sus.
- Autorise le paiement des coûts à même les fonds prévus au budget.

Adoptée à l'unanimité

2015-04-052

**SOUTIEN TECHNIQUE EN URBANISME – MANDAT**

**CONSIDÉRANT**

le départ prochain du Responsable de l'urbanisme et de l'inspection municipale ;

**CONSIDÉRANT QU'**

il est à propos de continuer à fournir le service d'inspection à la population ;

**CONSIDÉRANT**

la proposition de services soumise par Provencher Urbaniste de prêter une personne ressource à raison de deux (2) jours par semaine ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Léon Leclerc  
Appuyé par M. le conseiller Éric Pinard

**QUE la Ville de Léry :**

- Accepte l'offre de services de Provencher Urbaniste concernant la prestation de personnel à raison de deux (2) jours par semaine au coût de 49,50 \$ l'heure, frais de transport et taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité



2015-04-053

No de résolution  
ou annotation

### FORUM CULTURE ET LOISIRS – MANDAT

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Léry s'interroge sur l'avenir de son développement en service culturel et de loisirs ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de services soumise par M. Louis-Maxime Dubois le 10 avril 2015 ;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Léon Leclerc  
Appuyé par M. le conseiller Éric Pinard

#### **QUE la Ville de Léry :**

- Accepte l'offre de services de M. Louis-Maxime Dubois afin de préparer la tenue d'une journée «Forum Culture et Loisirs» ainsi que la rédaction d'un résumé et présentation au Conseil municipal des recommandations qui auront émergé de cette journée en vue de la création possible d'un comité culturel permanent et d'une politique culture et loisirs, le tout pour un montant de 2 800 \$, sans taxes, selon la soumission déposée.

Adoptée à l'unanimité

### AUTRES DOSSIERS

Aucun dossier

### ORGANISATION PARA-MUNICIPALE

#### MRC DE ROUSSILLON

Aucune information

#### CITSO

Lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 26 mars 2015, il y a eu discussions sur le projet de terminus en la Ville de Châteauguay ainsi que sur le congédiement d'un employé du transporteur Transdev.

#### TRANSPORTS ACCÈS INC.

Lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 25 mars 2015, il y a eu discussions sur la demande d'augmentation de salaire de la directrice générale qui a finalement été fixée à 3,5 %.

2015-04-054

### TRANSPORTS ACCÈS INC. - ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014

**CONSIDÉRANT** le dépôt des états financiers au 31 décembre 2014 de Transports Accès Inc., lesquels montrent un excédent des produits sur les charges de 55 474 \$ ;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Dutil  
Appuyé par M. le conseiller Éric Pinard

#### **QUE la Ville de Léry :**

- Accepte les états financiers de Transports Accès Inc. pour l'année 2014, tels que déposés auprès de cet organisme le 25 mars 2015.

Adoptée à l'unanimité

### INFORMATION AUX CITOYENS

La prochaine séance ordinaire du Conseil municipal aura lieu le lundi 11 mai 2015.

La première échéance pour le compte de taxes municipales 2015 était le lundi 2 mars 2015. La deuxième échéance est le lundi 1<sup>er</sup> juin 2015.



No de résolution  
ou annotation

La Ville de Léry annonce le départ prochain de M. Philippe Chrétien, responsable de l'urbanisme et de l'inspection municipale. Nous le remercions pour ses années de service auprès de la Ville de Léry et nous lui souhaitons bon succès dans ses projets futurs.

La Ville de Léry désire remercier les pompiers suivants qui ont participé bénévolement à la parade de la Saint-Patrick en la Ville de Châteauguay :

- M. Éric Boileau
- M. Mathieu Crevier-Morin
- M. Éric Marchand
- M. Éric Miller
- M. Robert Rousseau

Le service de collecte des branches (déchiquetage) débutera le 5 mai 2015 et se poursuivra le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois jusqu'au 3 novembre 2015 (exception 20 octobre 2015).

### COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS (ÈRES)

M. le conseiller Gérald Ranger indique aux citoyens qu'il a réglé un dossier de rénovation à l'hôtel de ville.

M. le conseiller Éric Pinard donne de l'information sur la refonte des règlements d'urbanisme et du plan de zonage en concordance avec le PMAD. Il offre ses sincères félicitations à Mme la conseillère Mylène Loiseau pour la naissance d'un troisième enfant le 28 mars 2015.

M. le conseiller Léon Leclerc indique qu'un nouveau modérateur est recherché afin de remplacer M. Michel Robillard en tant que modérateur sur la page du forum des citoyens de Léry sur Facebook.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions sur tout sujet.


Les questions portent sur le contrat relatif à la tonte de pelouses pour les années 2015 et 2016 de certains terrains de la Ville de Léry, les affectations de certains montants provenant de réserves financières pour financer des activités de l'année 2014, l'affectation d'une partie du surplus de l'exercice 2014 pour financer des activités financières futures, l'enseigne au Parc Raymond-Faubert, le sous-comité ad hoc en ressources humaines, le poste d'adjointe à l'administration, le départ prochain de M. Philippe Chrétien en tant que responsable de l'urbanisme et de l'inspection municipale, les disponibilités du nouveau soutien technique en urbanisme, l'entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable de la Ville de Léry par la Ville de Châteauguay, le choix des emplacements des trois patinoires de la saison 2014-2015, les discussions à la CITSO concernant le congédiement d'un employé du transporteur Transdev, les négociations pour un nouveau contrat de police avec la Ville de Châteauguay, les revenus provenant des amendes à la Cour municipale, le retrait possible de la Ville de Mercier du nouveau contrat de police afin de créer leur propre police municipale, la reconduction possible en 2015 du projet pilote de police de l'été 2014, le rapatriement en la Ville de Léry du F-150 (unité 119) du Service incendie, la consultation publique en lien avec la refonte des règlements d'urbanisme et du plan de zonage en concordance avec le PMAD, la réglementation actuelle concernant l'emplacement de conteneurs à rebuts sur les terrains des citoyens, le règlement d'un dossier de rénovation à l'hôtel de ville, la poursuite de Sintra dans le cadre du projet d'égout et d'aqueduc avec protection incendie – Phase I ainsi que le choix du Conseil municipal si WSP (anciennement Genivar) déposait une soumission dans le cadre d'un éventuel projet d'égout et d'aqueduc avec protection incendie – Phase II.


2015-04-055

### LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. le conseiller Éric Pinard, appuyé par Mme la conseillère Johanne Dutil, que la présente séance soit et est levée ; il est 21 h 16.

Adoptée à l'unanimité

  
\_\_\_\_\_  
MAIRE

  
\_\_\_\_\_  
DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER